

**LES PROJETS DU MINISTRE DE LA PROMOTION DES PME,
DE L'ARTISANAT ET DE LA TRANSFORMATION DU SECTEUR INFORMEL**

Projets en cours

1.1 Appui à l'accès des PME aux financements et aux marchés (Constitution du Fonds de Garantie)

Problème à résoudre : Accès limité des PME aux financements et aux marchés publics.

Objectif : Améliorer l'accès des PME aux financements et aux marchés.

Spécifiquement, il s'agit de garantir auprès des banques, les crédits sollicités par les PME ivoiriennes et leur apporter les cautions nécessaires pour les marchés publics, l'affacturage et l'exportation.

Date de démarrage : 04/01/2017

Niveau de réalisation physique :

- Le Fonds a été abondé à hauteur de dix milliards (10 000 000 000) FCFA issus d'une délégation d'accord entre le Fonds de Soutien aux PME (FSPME COVID-19) et le Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGPME) pour garantir les prêts octroyés aux entreprises impactées par la COVID-19.
- Le comité de gestion est mis en place avec des bureaux fonctionnels situés à Abidjan Plateau, route de la BCEAO et Pullman, Immeuble Belle Rive, 10ème Étage, site internet www.fgpme.ci, contact : (+225) 27 20 23 60 20.

Bénéficiaires : Les PME ivoiriennes.

Impact du projet : 1000 PME en moyenne par an sont bénéficiaires de ce dispositif et plus de 10 000 emplois en découlent.

1.2 Création des incubateurs d'entreprises

Problème à résoudre : Mortalité élevée des entreprises nouvellement créées.

Objectif : Accompagner le porteur de projet en termes de conseil, de formation, de financement des études, d'hébergement et faciliter l'accès de la jeune entreprise à un réseau de partenaires.

Date de démarrage : 01/01/2016

Niveau de réalisation physique :

- Cinq (05) incubateurs créés à Abidjan (Dream Factory situé à la Riviera Palmeraie), San Pedro (Quartier Bardo), Bouaké (Quartier Commerce), Odienné et Korhogo ;
- Les incubateurs d'Abidjan, San-Pedro, Bouaké et Odienné ont ouvert. Ils ont reçu leurs premiers équipements. Le personnel est en partie affecté pour chaque incubateur.

Bénéficiaires : Les PME nouvellement créées, les Start up.

Impact du projet : Les PME sont développées et le taux de mortalité pendant les premières années d'existence est réduit.

1.3 Appui à l'Agence Côte d'Ivoire PME (ACI PME)

Problème à résoudre : Faible compétitivité des PME

Objectif : Améliorer la compétitivité des PME ivoiriennes.

Date de démarrage : 01/01/2019

Niveau de réalisation physique :

- De 2019 à 2020, ce sont au total 5917 promoteurs de PME qui ont bénéficié d'une formation en techniques managériales et 9250 personnes sensibilisées à la culture entrepreneuriale. En plus 751 PME ont bénéficié d'un encadrement juridique et comptable.
- 10 Masterclass ont été organisés dans le cadre du Programme Going Global;
- Des agents de l'Agence CI-PME ont bénéficié de Renforcement de capacités en Côte d'Ivoire et à l'étranger;
- Des dirigeants de PME ont bénéficié de séminaires de formation en ligne (webinaire);
- Dans le cadre du financement des PME, des conventions de partenariat ont été signées entre le MPPME et :
 - la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) le 28 janvier 2019 ;
 - l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) le 06 février 2019 ;
 - la Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI) signé 20 mai 2019.

Bénéficiaires : Les PME ivoiriennes.

Impact du projet : Le climat des affaires est favorable à la floraison des PME compétitives.

1.4 Mise en œuvre de la stratégie de développement des PME (Programme Phoenix)

Problème à résoudre : Absence de structures efficaces dédiées à la promotion des PME

Objectif : Mettre en place et suivre tous les outils et les structures dédiées à la promotion et au développement des PME.

Il s'agit de contribuer au renforcement des capacités des acteurs du secteur des PME et d'accroître la performance et la compétitivité des PME ivoiriennes.

Date de démarrage : 02/01/2016

Niveau de réalisation physique :

- L'Agence Côte d'Ivoire PME est créée et est opérationnelle (équipement, fonctionnement) ;
- Dans la mise en œuvre de cette action de 2019 à 2020, trois formations ont été organisées au profit de vingt-deux (22) secrétaires, trente-six (36) Chefs de service et dix-huit (18) sous-directeurs du Ministère ;
- Conformément au décret n° 2016-112 du 24 février 2016 portant modalités d'acquisition et de perte de la qualité de PME, le Ministère en charge de la Promotion des PME a mis en place une plateforme électronique en vue de délivrer des attestations d'identification. En 2020, deux cent sept (207) attestations ont été délivrées aux PME requérantes.

Bénéficiaires : Les dirigeants des PME, les Partenaires Techniques et Financiers, les Investisseurs nationaux et internationaux, les décideurs nationaux et internationaux, les faitières, les Chercheurs et les Etudiants.

Impact du projet : la gouvernance du secteur des PME est améliorée.

1.5 Recasement des ferrailleurs casse moderne N'Dotré

Problème à résoudre : Installation anarchique et exploitation sur sites inadaptés.

Objectif : Mettre fin aux installations anarchiques des artisans mécaniciens installés dans la commune d'Adjamé.

Il s'agit de mettre fin aux installations anarchiques des artisans mécaniciens, protéger l'environnement, préparer une meilleure visibilité des produits, assurer la création d'emplois et de richesses.

Date de démarrage : 2012

Niveau de réalisation physique :

- Superficie initiale du site du projet était de 80 Ha ;
- Superficie actuelle disponible 10 Ha et une compensation de 35 Ha est prévue sur le terrain d'Ebimpé ;

- Site acquis et déclaré d'utilité publique (2019) sur 10 Ha environ ;
- Voies d'accès sommairement aménagées ;
- 1670 box construits dont 320 sont actuellement occupés.

Bénéficiaires : Les artisans mécaniciens

Impact du projet : Les artisans mécaniciens sont identifiés et installés dans un cadre propice à l'exercice de leurs métiers.

1.6 Caravane de recyclage des chauffeurs professionnels

Problème à résoudre : Nombre très élevé des accidents de la circulation causée par les conducteurs de transport en commun.

Objectif : Réduire le nombre élevé d'accidents de la circulation.

Il s'agit de recycler des artisans chauffeurs (professionnels) ivoiriens en vue de réduire le nombre d'accidents de la circulation à travers des formations et sensibilisations en matière de sécurité routière et civisme.

Date de démarrage : 2014

Niveau de réalisation physique :

Sur les 2000 chauffeurs prévus, 1084 chauffeurs ont déjà bénéficié du recyclage sur la période 2014-2020 soit 54.20% avec 1009 chauffeurs pour le district autonome d'Abidjan et 75 pour le district autonome de Yamoussoukro.

Bénéficiaires : les artisans chauffeurs

Impact du projet : Le nombre d'accidents de la circulation causés par les artisans chauffeurs est réduit.

1.7 Construction du siège de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI)

Problème à résoudre : Inadaptation du siège actuel aux exigences d'une chambre de métiers moderne.

Objectif : Construire le siège de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire.

Date de démarrage : 2014

Niveau de réalisation physique :

- Le nouveau site pour la construction du siège a été identifié ;

- Les travaux de mise à niveau du terrain devant accueillir les artisans délocalisés ont été réalisés ;
- Les artisans ont été réinstallés sur le site aménagé à cet effet.

Bénéficiaires : les artisans, les organisations professionnelles, les faitières et les élus des Chambres Régionales de Métiers (CRM).

Impact du projet : les artisans bénéficient d'une meilleure qualité de service.

1.8 Renforcement de capacité de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI)

Problème à résoudre : Manque de matériels techniques pour la formation des ressources humaines de la chambre.

Objectif : Former les élus et les responsables des organisations professionnelles d'artisans.

Date de démarrage : 2014

Niveau de réalisation physique :

- Des matériels techniques et informatiques ont été acquis ;
- Des élus et responsables des organisations professionnelles d'artisans (**Nombre à préciser**) ont bénéficié de renforcement des capacités techniques.

Bénéficiaires : Les élus des Chambres Régionales de Métiers (CRM) et les responsables des organisations professionnelles et faitières.

Impact du projet : Les élus des Chambres Régionales de Métiers (CRM) et les responsables des organisations professionnelles et faitières ont une meilleure connaissance de l'outil informatique.

1.9 Construction et équipement de cinq (05) centres d'apprentissage

Problème à résoudre : Inexistence d'infrastructures de formation par apprentissage aux métiers de l'artisanat.

Objectif : Construire et équiper cinq centres d'apprentissage dans les filières bois (Man), technologie climatique et solaire (Korhogo), génie mécanique et mécatronique (Kong), construction métallique et soudure (Touba) et bâtiment (Badikaha).

Date de démarrage : 2019

Niveau de réalisation physique :

Identification d'un site dans la ville de Man pour abriter le centre d'apprentissage

Bénéficiaires : les artisans.

Impact du projet : les artisans sont compétitifs sur le marché local et international.

1.10 Création d'un marché moderne de menuiserie « Sagbé »

Problème à résoudre : Installation anarchique et exploitation sur sites inadaptés.

Objectif : Mettre à la disposition des artisans-menuisiers des infrastructures modernes.

Il s'agit de mettre fin aux installations anarchiques des artisans menuisiers installés sur la Bassin du Gourou.

Date de démarrage : 2012

Niveau de réalisation physique :

- Site identifié à Anguédédou ;
- Site déclaré d'utilité publique.

Bénéficiaires : les artisans-menuisiers.

Impact du projet : Les artisans-menuisiers sont identifiés et installés dans un cadre propice à l'exercice de leurs métiers.

1.11 Création de marché moderne de vannerie à Modeste (Grand-Bassam)

Problème à résoudre : Installation anarchique et exploitation sur sites inadaptés.

Objectif : Mettre à la disposition des artisans-vanniers des infrastructures modernes.

Il s'agit de mettre fin aux installations anarchiques des artisans vanniers installés en zone 3 en bordure de lagune.

Date de démarrage : 2012

Niveau de réalisation physique :

- Site déclaré d'utilité publique.

Bénéficiaires : les artisans-vanniers

Impact du projet : Les artisans-vanniers sont identifiés et installés dans un cadre propice à l'exercice de leurs métiers.